



ATTESTATION

**d'intrants utilisables en Agriculture Biologique conformément aux
Règlements (CE) n° 834/2007 & 889/2008**

Référence Attestation: BiotrademarkBF1700n1f
Nombre de produits : 1

L'attestation de conformité est émise au nom de l'opérateur ci-après:

BIOTRADEMARK SARL
Ex Secteur N°13 Ouagadougou- zone du Bois - Avenue de la Croix Rouge
226 OUAGADOUGOU
BURKINA FASO

Ecocert SA atteste après inspection que les produits suivants:

NOM DU PRODUIT	CATEGORIE	STATUT
HUILE DE NEEM	Insecticide	Autorisé CE 889/2008

**sont utilisables en Agriculture Biologique conformément aux
Règlements (CE) n° 834/2007 & 889/2008**

Le responsable du Service Intrants
Arnaud FABRE

Date d'édition, à L'Isle Jourdain le : 11/10/2017
Fin de validité : 30/06/2018

**Ce document est la propriété d'Ecocert. Il doit être restitué sur simple demande.
Seul l'original est valable jusqu'à la fin de validité ou au jour de l'annulation du contrat d'attestation.**

Ecocert SA - Capital 442 400€ - Lieudit Lamothe Ouest - 32600 L'Isle Jourdain - France
Tél. +33 (0)5 62 07 34 24 - Fax : +33 (0)5 62 07 11 67 - www.ecocert.com

TVA Intracommunautaire n° FR 18380 725 002 00014
CREDIT MUTUEL 2200 17639640 41 - SIREN 380 725 002 RCS AUCH - APE 7120B